

Atelier 4

Valorisation économique, sociale, culturelle

Les débats avaient été organisés autour de quatre volets :

- Définition(s) de la valorisation et sa place dans les missions du chercheur.
- Discussions sur les dispositifs existants pour encadrer ou soutenir des actions de valorisation
- L'évaluation de l'activité de valorisation
- Propositions

Faute de temps ces quatre points n'ont pas été discutés avec la même profondeur. En particulier l'analyse critique des outils de soutien et d'organisation de l'activité de valorisation n'a pas été réellement discutée.

Définition(s) et place dans les missions du chercheur :

La valorisation des résultats de recherche est multiforme. Outre la vision classique de la valorisation en termes de produits industriels, il existe un volet culturel et social qui devrait être placé au même niveau. Ce dernier volet contribuerait de façon importante à l'image de la recherche scientifique en particulier auprès des jeunes lycéens. La dimension culturelle de la valorisation n'exclue d'ailleurs pas un aspect économique par son impact, par exemple, sur l'activité touristique. Toutefois, ces différentes formes des activités de valorisation n'obéissent pas aux mêmes critères ni dans leur genèse ni dans leur conduite ni probablement dans les critères d'évaluation. Il faut donc bien parler de valorisations.

L'activité de valorisation doit être inscrite et reconnue dans les missions du chercheur mais ne doit pas constituer un volet obligatoire de son activité. Elle doit découler de son savoir et de son savoir faire acquis dans une démarche de recherche de base ; elle devient en ce sens une des conséquences de l'activité de recherche proprement dite. La valorisation de la recherche est à distinguer d'une activité de prestation de service qui généralement ne conduit à aucun acquis scientifique ou technologique. Même si, ponctuellement, une activité de prestation de service peut ultérieurement conduire au développement de relations industrielles fructueuses scientifiquement ou technologiquement, elle doit rester limitée. L'évolution du monde industriel vers une externalisation de la recherche ne doit pas inciter les laboratoires à se substituer aux laboratoires industriels de développement.

Le degré d'implication du chercheur dans une activité de valorisation est très variable, en particulier selon les domaines concernés. Le suivi par les chercheurs du développement d'applications issues du travail de recherche peut aller plus ou moins loin et obéit à des motivations très diverses : éthique, intérêt financier personnel, intérêt financier pour son laboratoire, exercice pendant un temps d'un autre métier Il faut laisser la possibilité aux scientifiques de s'engager aussi loin qu'ils le souhaitent mais aussi veiller à la clarté de leur positionnement. Il faut aussi souligner que la flèche n'est pas toujours orientée de la recherche de base vers la valorisation mais que de façon assez fréquente des questions industrielles peuvent être traduites en termes purement scientifiques ; en ce sens l'activité de valorisation peut, en retour, générer une activité de recherche de base.

La communauté scientifique présente lors de cet atelier souhaite mettre en garde sur le fait que les soutiens financiers obtenus par le biais de la valorisation ne sauraient en aucun cas se substituer aux crédits récurrents des laboratoires. En effet ce sont ces derniers qui soutiennent les projets académiques dont naissent, éventuellement, les activités de valorisation. Un soutien efficace de la recherche publique à l'activité économique passe donc par des soutiens récurrents forts (notamment plus forts que les niveaux actuels).

Les outils actuels de soutien et d'organisation de l'activité de valorisation :

Ce point n'a pratiquement pas été discuté. Une liste (sans doute non exhaustive) a été dressée par les animateurs de l'atelier (DAE, Labo communs ou mixtes, accords cadres, CMI ,FIST, centres techniques, CRITT, Détachements de chercheurs..) mais n'a pas été commentée par les participants faute de temps.

Evaluation :

Si l'activité de valorisation est reconnue comme une des missions du chercheur, il est nécessaire d'évaluer sa qualité. L'exercice est difficile et une réflexion approfondie sur les critères serait nécessaire. Une section spécifique du CN (section 42) existait dans la mandature précédente. Aujourd'hui ce type d'activité est évalué par section. Dans certains secteurs il ne semble pas y avoir de problèmes (c'est par exemple le cas en STIC ou en SPI). Dans d'autres secteurs l'activité de valorisation n'est pas retenue comme argument



positif pour un dossier de chercheur et peut même être considérée négativement. Il semble donc qu'une section spécifique garantisse un traitement équitable aux chercheurs qui se sont lourdement investis dans la valorisation durant une certaine période de leur carrière.

C'est le plus souvent au niveau d'une équipe ou d'un laboratoire que sont traités les aspects valorisation de la recherche. Il serait donc préférable d'évaluer le groupe plutôt que le chercheur.

Si la publimétrie présente des aspects pervers, la « brevetmétrie » est encore pire tant l'intérêt des brevets et les raisons qui ont poussé à leurs dépôts peuvent être différentes. Il a été souligné que le critère « brevets » souvent pris en compte par les médias ou les tutelles n'est pas nécessairement une bonne mesure du volume et de la qualité de l'activité de valorisation.

Recommandations :

- L'activité de valorisation prend sa source dans la recherche de base. Le soutien à la recherche fondamentale est donc le pré requis à une valorisation efficace.
- La valorisation est le plus souvent une affaire de partenariat. Il faut donc, au niveau de l'organisme, travailler avec ces partenaires afin de définir les droits et devoirs de chacun et de mettre en place les structures les plus efficaces pour faire aboutir les activités de valorisation. La valorisation ne se situe pas que dans le domaine industriel. Il existe une demande sociale et culturelle forte où le chercheur peut s'engager. Apport de compétence dans le domaine de la valorisation culturelle avec retombées économiques fortes (par exemple : archéologie, muséologie, tourisme...) ou de la valorisation sociale par le biais de l'expertise).
- L'évaluation de ce type d'activité est délicate. Il faudrait une cellule de réflexion pour préciser les critères et les indicateurs qui permettraient d'apprécier l'activité de valorisation. Parmi les voies possibles, le rétablissement de la commission « valorisation économique, sociale et culturelle de la recherche » doit être étudié.
- Remettre à plat et rediscuter la pertinence des outils actuels existants : DAE, Laboratoires communs ou mixtes, CMI, accords cadres, détachements,